

Communiqué de Presse

Une innovation pour les seniors à Bessèges : la maison Jean Martin

Au-delà du maintien à domicile classique, nombreuses sont les initiatives et solutions d'hébergement alternatives qui fleurissent aujourd'hui pour proposer aux personnes âgées un habitat adapté à leurs besoins : résidences services pour seniors, colocation intergénérationnelle, etc. Parmi elles et bientôt mise en œuvre à Bessèges : la copropriété associative.



Mais qu'est-ce donc ? La **copropriété associative** est une solution d'hébergement pour retraités. Son principe est simple : les anciens, en couple ou pas, habitent dans le même immeuble et s'entraident mutuellement si nécessaire, mais chacun chez soi, dans son propre appartement.

L'idée : éviter la maison de retraite ou la solitude, favoriser les liens sociaux, disposer d'espaces communs (atelier bricolage, jardin, salle de sport, grand salon, bibliothèque...), mais également d'un espace privé, un appartement de 50 m2 chacun. L'immeuble dédié se trouve au centre de Bessèges (voir photo), l'accès à tous les commerces est très aisé.

L'immeuble sera adapté à la perte d'autonomie et au handicap (ascenseur, larges couloirs pour laisser passer les fauteuils roulants), un lien direct et permanent avec tous les professionnels de santé sera établi.

Les décisions de vie commune seront prises régulièrement en Assemblée Générale pour tenir compte des idées et opinions de chacun.

Parmi les choses évoquées par les premiers intéressés : achat d'un véhicule commun, recours à l'énergie solaire, aménagement d'un poulailler dans le jardin, projets culturels bénévoles (aide aux devoirs), création d'une ou plusieurs chambres d'amis pour les visiteurs etc.

Les travaux ne commenceront que quand les copropriétaires seront au complet (six nécessaires), ce qui permettra à chacun de faire adapter l'aménagement de son appartement à ses désirs propres.

Pour le prix d'un appartement à Bessèges, toute personne partante se retrouve donc partie prenante d'un projet de vie¹ convivial et dynamique, sécurisé, ouvert et enrichissant². Pour accompagner financièrement le projet, les seniors pourront s'associer à une Société par Action Simplifiée³. Cela peut leur permettre d'obtenir des prêts et des subventions publiques. Chacun restera propriétaire de son bien quoi qu'il arrive.

N'attendez pas si vous êtes intéressé, il n'y a que six places en tout.

Contact : Thierry Arcaix, 06 23 10 62 21, thierry.arcaix@wanadoo.fr.



Côté jardin (300m2)

¹ <https://reporterre.net/VIDEO-Des-retraites-creent-un-habitat-collectif-pour-bien- vieillir-ensemble>

² <https://www.ea-lateleassistance.com/blog/la-copropriete-associative-pour-vieillir-en-sepanouissant/>

³ <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/societe-actions-simplifiee-SAS>